



Les infos DU DIX

Le journal municipal

n°54 – Hiver 2026

Bonne année 2026 dans le 10^e !

Cérémonie des vœux aux habitants
Samedi 17 janvier 2026 à 11h – Gymnase de la Grange-aux-Belles

*Dossier : La mairie du 10^e
fête en beauté ses 130 ans*

P. 4-5

*Élections municipales
à Paris : ce qui change*

P. 6

*Nouveau plan d'action contre
les violences faites aux enfants*

P. 7

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



les élus *du dix*

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint-e-s à la Maire

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancy

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion, à la Santé et à la Réduction des risques

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du libre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-e-s de Paris

ÉRIC ALGRAIN

Conseiller de Paris et Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Education, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan Climat - Énergie

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LEA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Economie circulaire

Conseiller-e-s d'arrondissement

ENORA BRETON

Conseillère d'arrondissement, déléguée au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion. Référent Europe

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux olympiques et paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

SAMIR LEBCHER

Conseiller d'arrondissement

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement



L'agenda *du dix*

Samedi 17 janvier, 11h

Vœux aux habitants
Gymnase de la Grange-aux-Belles

Jeudi 22 janvier, 19h

9^e édition de la Nuit de la Solidarité

Dimanche 25 janvier, 10h

Commémoration de la libération
des camps d'Auschwitz-Birkenau
Journée de la mémoire de l'Holocauste
et de la prévention des crimes
contre l'humanité

Mardi 27 janvier, 18h30

Conseil d'arrondissement
Mairie du 10^e, Salle des mariages

Jeudi 29 janvier, 19h

Vœux aux associations
Kiosque citoyen du 10^e

Vendredi 30 janvier, 10h

Inauguration de « Pause 10 »
206 quai de Valmy

Mardi 3 février, 18h

Soirée en hommage à Hrant Dink
Mairie du 10^e, Salle des mariages

Mercredi 11 février, 13h

Concert « Midi en musique »
Mairie du 10^e, Salle des mariages

Mercredi 18 février, 11h

Célébration du Nouvel An chinois
Parvis et hall de la Mairie du 10^e

Dimanches 15 & 22 mars

Élections municipales

Jusqu'au 31 mars

Exposition « Atmosphère ! Atmosphère ! »
Mairie du 10^e, hall d'exposition

les infos *DU DIX*

n°54 - Hiver 2026

Direction de la publication : Alexandra Cordebard - **Rédaction en chef :** Paul Lorenté - **Rédaction :** Carol Menville - **Crédits photographiques :** Cel Castellá ; Caroline Djuric ; Ludivine Boizard, Joséphine Brueder, Clément Dorval, Henri Garat et Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris ; Freepik ; Mathieu Delmestre, Erwan Floc'h, Thomas Joly, Simon Malinowski, Carol Menville, Catherine Moreau et Loo Sham Suy / MA10 ; Denja ; François-Marie Firmin-Girard / Musée Carnavalet - Histoire de Paris ; Jason Botkin ; bibliothèque Forney - **Réalisation :** agence bolivie.fr - **Impression :** Imprimerie de Compiègne - **Journal municipal**, imprimé à 52 500 exemplaires sur papier PEFC - **Distribution :** Champar.



Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10^e, en version consultable et téléchargeable : www.mairie10.paris.fr

VOS services *en mairie*

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-17h (nocturne le jeudi jusqu'à 19h30)

Mardi : 10h30-17h

Samedi : 9h-12h30 (État civil uniquement)

 Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacter la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00
Courriel : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B
Tél. : 01 53 72 10 10

Citoyenneté et Familles

Rez-de-chaussée, galerie B
Tél. : 01 53 72 10 10

Pendant les travaux

Antenne logement
1^{er} étage, côté escalier B
Tél. : 39 75

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

Courriel : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

État civil

Rez-de-chaussée, galerie B

Tél. : 01 53 72 10 10

Titres d'identité

Rez-de-chaussée, galerie B

Du lundi au vendredi uniquement
(se déplacer avant 16h)

 La prise de rendez-vous
en ligne est obligatoire
pour les CNI et les passeports,
à l'adresse suivante :
teleservices.paris.fr/rdvvtitres.
Une question ? Composez le 39 75.

 **Le 3975**
Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

l'érito de la maire



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement

- [alexandra.cordebard](#)
- [@ACORDEBARD](#)
- [@alexandracordebard](#)
- [@alexandra-cordebard](#)
- [@alexandracordebard](#)

Chère Madame, Cher Monsieur,

En raison de la période de réserve électorale, liée aux élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains, mon éditorial ainsi que les tribunes de la majorité municipale sont suspendus jusqu'au prochain renouvellement du conseil d'arrondissement.

| Je vous souhaite une belle et heureuse année 2026 !

*Fidèlement,
Cordebard*

Alexandra Cordebard



À l'occasion de la nouvelle année,

Alexandra Cordebard,
Maire du 10^e arrondissement,

et l'équipe municipale du 10^e

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie
des vœux aux habitants qui se tiendra

**le samedi 17 janvier 2026 à partir de 11h
au gymnase de la Grange-aux-Belles**

17 rue Boy-Zelenski, 75010 Paris

Ambiance festive et familiale !

Dans ce numéro

P. 4-5 : DOSSIER

La mairie du 10^e fête en beauté ses 130 ans

P. 6 : VIE CITOYENNE

*Réforme du scrutin des municipales à Paris :
tout comprendre à ce qui change*

P. 7 : ENFANCE & FAMILLES

*Un nouveau plan d'action contre les violences
faites aux enfants*

P. 8 : ESPACE PUBLIC

La forêt urbaine sort de terre !

Fin de chantier rue René Boulanger

P. 9 : ENVIRONNEMENT & DURABILITÉ

100 000 tonnes de déchets en moins d'ici 2030

*Offrez une seconde vie à votre sapin après
les fêtes*

P. 10-11 : SANTÉ ET SOLIDARITÉS

*Point Santé 10, la permanence gratuite qui
facilite l'accès aux soins*

Nuit de la Solidarité 2026

*Mobil'douche : le 10^e s'engage pour l'hygiène
et la dignité de tous*

P. 12-13 : CULTURE & PATRIMOINE

*Les comédiennes des passerelles du canal
Saint-Martin s'exposent à ciel ouvert*

*« Atmosphère ! Atmosphère ! » : une balade
poétique et jubilatoire à travers le 10^e*

P. 14-15 : TRIBUNES POLITIQUES

P. 16 : HISTOIRE & VIES DU 10^e

LA MAIRIE DU 10^e FÊTE EN BEAUTÉ SES 130 ANS

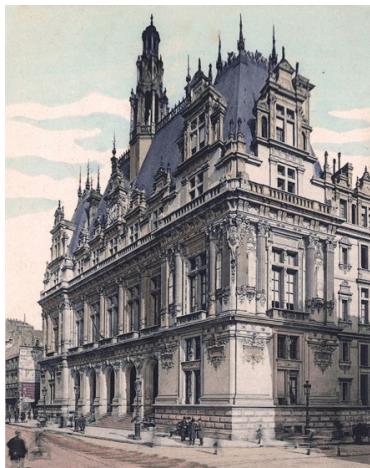


Inaugurée le 28 février 1896, la mairie du 10^e arbore fièrement ses 130 ans alors que les travaux de rénovation initiés en 2018 touchent à leur fin. Fréquentée quotidiennement par plusieurs centaines d'habitantes et d'habitants, notre maison commune recèle bien des richesses, qui retrouvent aujourd'hui tout leur éclat. Suivez le guide !

Un peu d'histoire...

Construite en trois phases successives **entre 1892 et 1896**, la mairie du 10^e est l'œuvre de l'architecte **Eugène Rouyer**, désigné à l'unanimité par le jury de sélection après être arrivé deuxième au concours pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville de Paris, détruit pendant la Commune de Paris.

Son ambitieux projet **s'inspire de la Renaissance française** (lanternon, clochetons, hautes cheminées, sculptures, fenêtres à meneaux, ardoises...), un courant artistique et architectural porté par un idéalisme humaniste qui fait alors référence. Avec un budget de 2 750 000 francs, il fait de notre maison commune **la construction la plus coûteuse des mairies parisiennes...** et aussi l'une des plus belles !



Son inauguration le 28 février 1896 – jour anniversaire de la révolution de 1848 – est un **événement national**, comme l'atteste la présence du président de la République, Félix Faure, né dans le quartier.

Après **huit années de travail méticuleux**, et **un budget total de près de 8 millions d'euros**, la mairie du 10^e se dévoile de nouveau dans toute sa beauté, alors que les derniers échafaudages extérieurs ont été déposés en décembre.

Une restauration dans les règles de l'art

Manque d'entretien, pluie, pollution : au cours du XX^e siècle, l'édifice se dégrade et ses façades s'encaissent. La dernière restauration en date a lieu dans les années 1960, et n'est que superficielle.

Durant l'hiver 2014, alors que se multiplient les infiltrations, les façades sont purgées et des filets de protection sont posés pour prévenir toute chute de pierres. Quatre ans plus tard, une fois les études terminées, les travaux sont lancés et **incluent la modernisation des menuiseries et des portes monumentales** pour redonner toute sa splendeur d'origine à la maison commune.

À bâtiment exceptionnel, chantier exceptionnel : si la mairie du 10^e n'est pas encore classée, la qualité de ses décors justifie que les corps de métier mobilisés pour sa restauration soient issus d'**entreprises spécialisées dans les travaux des Monuments historiques** : maçonnerie, pierre de taille, menuiserie, serrurerie, ferronnerie, peinture, dorure, marbrerie...

La maîtrise d'œuvre est ainsi confiée à **Stefan Manculescu**, architecte en chef des Monuments historiques, secondé par **Caroline Djuric** pour la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination des travaux. Ce chantier d'ampleur mobilise **jusqu'à près de 50 ouvriers**, réunis pour déployer leurs savoir-faire respectifs.



Une façade spectaculaire qui célèbre les métiers d'antan

La façade de la mairie du 10^e est **un véritable musée à ciel ouvert**, que les travaux de restauration permettent aujourd'hui de pleinement apprécier. Si vous observez bien ses sculptures, vous reconnaîtrez ainsi les métiers qui faisaient vivre le cœur du quartier au début du XX^e siècle : la parfumerie, le théâtre, la broderie, la céramique... Des artistes célèbres, tels qu'**Ernest-Eugène Chrétien et Gaston Veuvenot-Leroux**, ont immortalisé ces savoir-faire dans des œuvres exceptionnelles, complétées par un fronton triangulaire au-dessus de l'entrée centrale **qui symbolise sous forme d'allégories la République et la justice**.

Un accueil optimisé pour toutes et tous

Vétusté des locaux, difficulté d'accessibilité, absence de lisibilité du parcours usager : l'organisation historique des services de la mairie du 10^e n'offrait plus des conditions d'accueil



optimales. En complément des travaux de restauration, il a donc été décidé de **moderniser les aménagements et de réimplanter l'intégralité des services à la population** (accueil général, citoyenneté et familles, état civil, titres, Caisse des écoles, régie et antenne logement) **au rez-de-chaussée du bâtiment**, pour rendre plus accessibles ces services essentiels du quotidien et faciliter la circulation des usagers.

Conduits par la Direction de la construction du patrimoine et de l'architecture de la Ville de Paris, ces travaux permettent aujourd'hui d'offrir aux usagers un **environnement plus accueillant et apaisant**, qui fait **la part belle au bois et aux teintes claires**. Pour préserver l'intimité et la confidentialité, des **panneaux acoustiques** ont été posés dans les espaces et entre les guichets, qui disposent désormais de postes de travail ergonomiques, et **les éclairages ont été modernisés** avec l'installation de diodes électroluminescentes et de variateurs d'intensité lumineuse, qui permettent tout à la fois d'offrir un cadre plus intime et de réduire la facture énergétique. Dans un même souci de préserver notre environnement, ce chantier a recouru à des **matériaux biosourcés**.

L'ensemble des services concernés finiront d'intégrer leurs espaces flambant neufs dans les prochaines semaines, avant la réouverture attendue de **la Salle des fêtes** et l'installation de **la nouvelle signalétique** qui permettra de faciliter l'orientation des usagers et usagères. Bienvenue chez vous !

Boîte à livres et bornes de collecte pour favoriser le réemploi



Saviez-vous qu'une **bibliothèque en libre-service** est installée au rez-de-chaussée de la mairie ? Venez y déposer les livres dont vous ne voulez plus, et **repartez gratuitement avec d'autres lectures** !

Des bornes de collecte, gérées par les associations Le Relais et Bibliothèques sans frontières, vous permettent par ailleurs de **déposer des livres et des vêtements pour les publics précaires**.

D'autres points de collecte actuellement à l'étude devraient être prochainement installés, de manière pérenne ou ponctuellement au cours de l'année (collectes de piles, d'ampoules, de petit matériel électroménager, ou encore et de lunettes), afin de **favoriser toujours plus le réemploi et la solidarité au cœur du 10^e**.

Des permanences gratuites pour faciliter l'accès aux droits

Mobilisée pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin, la Mairie du 10^e accueille chaque semaine **des permanences gratuites – sur rendez-vous – relevant de toutes les thématiques du quotidien**.

Avocats généralistes ou spécialisés, **conciliateurs de justice, médiateur, conseiller numérique**, ou encore représentants du Réseau Éducation Sans Frontières, du Réseau EIF-FEL pour l'apprentissage du français et de la Maison départementale des personnes handicapées : ces hommes et ces femmes sont **à votre écoute pour vous orienter et vous faire connaître vos droits**.



Des interrogations quant à votre logement (fonctionnement de copropriété, urbanisme, encadrement des loyers, loyers impayés, risques d'expulsion...) ? Venez en échanger avec **l'Association départementale de l'information sur le logement (ADIL 75)**.

Un projet de rénovation pour améliorer votre logement ? **Rencontrez Soliha (Solidaires pour l'habitat) !**

infos+

 Pour en savoir plus sur ces permanences et prendre rendez-vous gratuitement : 01 53 72 11 42 (numéro joignable aux horaires d'ouverture de la mairie).

Élections municipales 2026 : inscrivez-vous sans attendre sur les listes électorales !

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026. Afin de pouvoir prendre part au scrutin, vous avez **jusqu'au 6 février inclus pour vous inscrire sur les listes électorales et/ou signaler un déménagement récent**, y compris si votre nouvelle adresse se trouve au sein du même arrondissement.



Les demandes d'inscription peuvent se faire :

- **En mairie d'arrondissement**, en vous adressant au service chargé des élections ;
- **Sur Internet**, via le site service-public.fr (date limite fixée au 4 février 2026) ;
- **Par courrier postal** en écrivant à la Mairie du 10^e arrondissement, Bureau Citoyenneté et Familles, 72 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

À noter que l'inscription est automatique pour les jeunes majeurs ayant accompli à la mairie de leur domicile les formalités de recensement citoyen à l'âge de 16 ans, ainsi que pour les personnes récemment naturalisées. En dehors de ces situations, **l'inscription sur les listes électorales relève d'une démarche volontaire.**

Un doute ?



Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en flashant ce QR code

Réforme du scrutin à Paris : tout comprendre à ce qui change

Adoptée par le Parlement à l'été 2025, la réforme de la loi Paris-Lyon-Marseille (dite loi PLM) va modifier le mode de scrutin parisien dès les prochaines élections municipales, les 15 et 22 mars 2026. Chaque électeur parisien sera ainsi invité à glisser successivement **deux bulletins de vote au lieu d'un seul**, dans deux urnes distinctes.

Il s'agira d'élire :

- **les conseillers d'arrondissement**, qui éliront ensuite parmi eux le ou la maire d'arrondissement ;
- **les membres du Conseil de Paris**, qui éliront ensuite parmi eux le ou la maire de Paris.

L'organisation de ce nouveau mode de scrutin à deux urnes nécessite **le dédoublement des bureaux de vote**, chaque bureau actuel devant être scindé en deux : l'un dédié à la liste d'arrondissement et l'autre à la liste centrale de la Ville de Paris.

Les pièces justificatives à fournir

Afin que votre demande d'inscription aboutisse, il vous sera demandé de fournir :

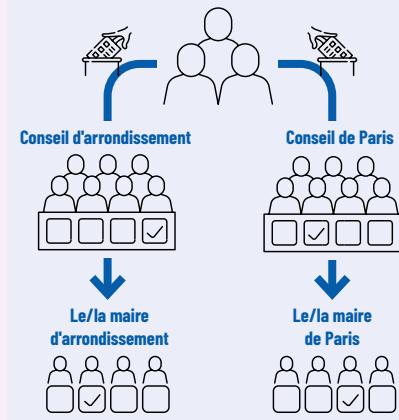
- **Un justificatif de domicile** ou de résidence daté de moins de 3 mois ;
- **Un justificatif d'identité et de nationalité** (carte nationale d'identité ou passeport), valide ou expiré depuis moins de 5 ans.

Les ressortissants européens doivent, en complément, remplir et signer le formulaire Cerfa correspondant, disponible en mairie ou à télécharger sur le site mairie10.paris.fr.

Une fois votre demande d'inscription validée, **votre carte d'électeur vous sera envoyée par courrier postal** dans un délai pouvant aller jusqu'à trois jours avant le scrutin. En cas de non-réception, vous pourrez la retirer le jour du scrutin dans votre bureau de vote.

LA RÉFORME DE LA LOI PLM : UN JOUR, DEUX ÉLECTIONS

Électeurs et électrices de chaque arrondissement



Les autres modalités du scrutin sont inchangées, et les élections municipales demeurent donc régies par un mode de **scrutin de liste, paritaire et proportionnel avec prime majoritaire**.

Paris et le 10^e mobilisés contre les violences faites aux enfants



Une nouvelle ligne d'écoute et de soutien psychologique

Vous vous sentez inquiet en tant que parent ? Vous vous demandez comment accompagner votre enfant ?

L'Œuvre de secours aux enfants (OSE) a mis en place **une ligne d'écoute anonyme, gratuite et confidentielle**, en partenariat et avec le soutien de la Ville de Paris :

01 87 66 36 42

De 9h30 à 17h, un psychologue répond à vos questions, vous soutient et vous oriente.

En fonction de la situation, une **consultation psycho-pédiatrique** pourra vous être proposée au siège de l'OSE (117 rue du Faubourg du Temple, 75010 Paris), dans l'objectif de mieux comprendre le vécu de votre enfant ainsi que l'impact possible d'une exposition à des violences sexuelles.

En cas d'urgence, composez le

119, numéro national gratuit et anonyme,

accessible 24h/24 et 7j/7. Il est destiné aux enfants, adolescents et jeunes majeurs victimes de violences, ainsi qu'à toute personne suspectant des actes de violence commis sur un enfant.

La fin d'année a été marquée par la multiplication de signalements relatifs à **d'intolérables violences faites aux enfants au sein des écoles parisiennes**, qui n'épargnent pas le 10^e et relèvent aussi bien d'enseignants que d'animateurs de la Ville.

La libération de la parole à laquelle nous assistons doit aujourd'hui **s'accompagner de mesures fortes afin de préserver ce sanctuaire qu'est l'école**, où chaque enfant doit pouvoir se sentir protégé, respecté et écouté. C'est pourquoi la Ville de Paris, avec l'ensemble des pouvoirs publics à commencer par l'Éducation nationale, a lancé en novembre **un grand plan d'action né des échanges avec les familles, les représentants des parents d'élèves et les experts**, pour mieux protéger les victimes d'aujourd'hui et mettre fin à ce fléau.

De nombreuses mesures étaient déjà mises en place à Paris, notamment :

- **Un contrôle d'honorabilité** à l'embauche pour tous les personnels d'animation de la Ville, comprenant notamment le casier judiciaire et le fichier des auteurs d'infractions sexuelles ;
- **Une formation continue pour les agents du périscolaire** depuis 2018 ;
- **L'interdiction stricte pour les animateurs de se retrouver seuls avec un enfant** ;
- **La mise en place systématique d'une cellule psychologique** lorsque survient un événement grave dans une école, pour accompagner les enfants et leurs familles.



Nomination d'une Défenseure des enfants

La Maire de Paris, Anne Hidalgo, a décidé de créer **la fonction de Défenseur des enfants de la Ville de Paris** – une première en France à l'échelle d'une collectivité locale. Pour occuper ce poste, c'est une **ancienne élue du 10^e arrondissement** qui a été choisie : **Dominique Versini**, ex-Défenseure des enfants à l'échelle nationale, ancienne secrétaire d'Etat chargée de la lutte contre la précarité et l'exclusion et co-fondatrice du Samu Social de Paris.

Pour tout signalement, vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante : defenseurdesenfants@paris.fr.

Ce nouveau plan d'action vise à renforcer ces dispositifs et à en créer de nouveaux. L'objectif : **encourager toujours plus la libération de la parole, et mieux prévenir la survenue de violences** à l'égard des enfants. Il inclut :

- **Le renforcement des procédures de recrutement des agents périscolaires**, avec l'ajout d'une 4^e étape de contrôle des candidats, **et de la formation dispensée** à tous les personnels travaillant auprès d'enfants ;
- **La systématisation du repérage des violences** lors des bilans de santé scolaire réalisés auprès des enfants de 3-4 ans et 5-6 ans ;
- **La mise en place de procédures strictes en cas de nouveaux signalements**, avec suspension immédiate de l'agent concerné et accompagnement des victimes et de leurs familles ;
- **Le renforcement de la sensibilisation**, avec une grande campagne d'information début 2026 à destination des parents d'élèves, **et l'amélioration de la communication avec les familles**.



infos+

Pour consulter le nouveau plan d'action de la Ville de Paris, flashez ce QR code.

La forêt urbaine du 10^e sort de terre !

Après la place de Catalogne (Paris 14^e), le parvis de l'Hôtel de Ville (Paris Centre) et le bois de Charonne (Paris 20^e), c'est au tour de la place du Colonel Fabien de voir sortir de terre la **4^e forêt urbaine de la capitale** !

Chênes de Bourgogne, amélanchiers, ormes de Sibérie, charmes communs : autant d'essences en cours de plantation depuis décembre, en complément des 41 platanes déjà présents, qui vont permettre de créer une **trame verte et rafraîchie** au cœur d'un quartier jusqu'ici très dense et minéral.

Né du Budget Participatif et pensé en concertation avec les habitants, ce projet, qui sera **achevé au printemps**, inclut la reconfiguration des voies cyclables et automobiles sur l'ensemble de la place pour un meilleur partage de l'espace public, et **l'aménagement d'un cœur piéton** en son centre pour offrir un **nouveau lieu de vie et de partage** au quotidien.

La création de la forêt urbaine pour la place du Colonel Fabien c'est 1760m² d'espaces verts, dont :



À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine

Les plantations ont besoin des meilleures conditions possibles pour pouvoir s'enraciner et s'épanouir. À Paris, elles répondent ainsi à un calendrier précis s'étendant de septembre à avril pour les arbustes et les vivaces, et de novembre à mars pour les arbres. Peut-être d'ailleurs avez-vous croisé ces dernières semaines les agents de la Direction des espaces verts et de l'environnement, mobilisés à travers le 10^e ; grâce à eux, les **plantations définitives** ont été réalisées autour de la fin novembre dans les **rues Saint-Maur, du Buisson Saint-Louis, Bossuet, Fénelon ou encore avenue de Verdun**. **Asters, iris, anémones, géraniums, astrantias** : autant d'essences pour embellir nos rues et favoriser le développement de la biodiversité !



Fin de chantier rue René Boulanger !

Ardemment souhaités par les habitants du quartier, les travaux initiés au printemps dernier pour **achever la piétonisation de la rue René Boulanger**, depuis la rue de Lancry jusqu'à la place de la République, ont pris fin en décembre.

En complément, une **placette végétalisée** est en cours d'aménagement au cœur de la promenade Cleews Vellay, avec de **nouveaux matériaux et mobilier**, afin d'offrir un espace de vie partagé aux riverains et aux familles qui profiteront désormais de plus de calme et de confort au quotidien. Livraison définitive d'ici fin janvier !



Les rues Cail et Demarquay font peau neuve

Transformation en vue dans ces deux rues du nord de l'arrondissement, qui font désormais la part belle à la végétation et aux mobilités douces en offrant **une chaussée rénovée et des trottoirs élargis** !

Dans la rue Cail comme dans la rue Demarquay, ce sont près de **175 m² de jardinières végétalisées** qui ont été créées, complétées par la plantation de respectivement **7 et 8 nouveaux arbres**.

Un **contre-sens cyclable** a par ailleurs été aménagé rue Cail depuis la rue Philippe de Girard, agrémenté de nouvelles places de stationnement vélo et de places de livraison ainsi que d'une **place de stationnement PMR**. Du côté de la rue Demarquay, ce sont 3 places de stationnement qui ont été aménagées pour les personnes en situation de handicap, et **près d'une cinquantaine d'emplacements vélos**.

Du nouveau au square Saint-Laurent

Après le **square Juliette Dodu** et le **jardin du Chalet**, c'est au tour du square Saint-Laurent, qui jouxte l'église du même nom entre le boulevard de Magenta et la rue du Faubourg Saint-Martin, de se refaire une beauté !

Avec sa **palette végétale diversifiée**, son **aire de jeux flamboyante** pour les enfants de 1 à 6 ans, ses espaces de circulation repensés pour offrir une **accessibilité optimale**, et son **éclairage modernisé** pour plus de confort et un sentiment de sécurité renforcé, ce petit havre de verdure, situé à quelques encabulations de la Gare de l'Est, rouvrira ses portes **dès le mois de février** pour le plus grand plaisir des familles du quartier autant que pour celui des visiteurs de passage !



100 000 tonnes de déchets en moins d'ici 2030 : cap' ou pas cap' ?



Finie, la surconsommation : cap sur la sobriété et la durabilité ! Adopté il y a un an par le Conseil de Paris, le **Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés** (PLPDMA) établit un nouvel objectif pour notre ville, celui de **réduire nos déchets de 20 % et de multiplier par 3 leur taux de valorisation** en favorisant toujours plus le réemploi, le tri et le recyclage.

Ce plan 2024-2030, fruit d'une vaste concertation publique, s'inscrit en cohérence avec le Plan Climat de la Ville de Paris. Construit autour de **8 grands axes d'action, il établit 24 mesures concrètes**. Parmi elles : la création de 1 000 « **immeubles zéro déchet** », dont 2 se sont déjà portés volontaires dans le 10^e, le **déploiement de nouveaux points de dons d'objets**, ou encore **la généralisation de la consigne**.

Les déchets alimentaires, qui représentent encore 1/4 du volume de nos poubelles, continueront de faire l'objet d'une attention particulière, avec **une intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement du compostage** (individuel et collectif) et **le déploiement de nouvelles bornes de tri**.



Ce plan permettra de renforcer les dispositifs issus du **projet « Territoires zéro déchet »**, déployé dans le 10^e à la **Grange-aux-Belles** et dans le quartier du **Buisson Saint-Louis**. Depuis 2022, il est piloté par la Régie de quartier - Maison du Canal, qui organise toute l'année des « tri-trocs » et ateliers de sensibilisation.

En adoptant collectivement des **gestes simples au quotidien**, nous avons le pouvoir d'agir pour faire de Paris une ville **toujours plus juste et durable**.

Deux pistes faciles pour consommer de manière responsable :

• Le choix de la seconde main

Collectes et autres gratiferias sont régulièrement organisées par les associations et les centres sociaux afin de permettre à chacun d'acheter à petits prix et/ou faire don des objets dont il n'a plus l'utilité. Renseignez-vous auprès d'eux pour connaître les prochaines dates !

Plusieurs structures permettent aussi de consommer de manière durable et solidaire tout au long de l'année : c'est le cas notamment de la ressourcerie **Le Chamô-dix, d'Emmaüs Alternatives**, et de la **Librairie Solidaire**.

• Réparer plutôt que jeter

Un vêtement troué, un appareil électroménager tombé en carafe ? N'en jetez plus, et **profitez d'ateliers pour apprendre à réparer** ! Direction la **Textilerie, Paillettes & Cambouis, la bibliothèque François Villon** ou encore l'espace de vie sociale **La Grange** et le centre socio-culturel **Le Pari's des faubourgs** pour devenir un as de la réparation !



La biodiversité du 10^e à la loupe

La grenouille verte est encore présente à Paris dans certains espaces verts et sur les berges végétalisées, notamment autour du bois de Vincennes et des canaux. De couleur verte à brunâtre, elle est surtout active au printemps

et en été, où son chant est facilement reconnaissable. Elle se nourrit principalement d'insectes, contribuant ainsi à la régulation naturelle de leurs populations. Sensible à la pollution et à la disparition des milieux aquatiques, la grenouille verte est un excellent indicateur de la qualité écologique urbaine. Le Plan Biodiversité de Paris 2025-2030 soutient la création et la restauration de zones humides favorables à sa survie.

infos+ Nature & Us (www.natureandus.org) met plus de nature en ville. Entreprise de l'ESS, elle installe des radeaux végétalisés et sensibilise le grand public à la biodiversité.

Offrez une seconde vie à votre sapin !

Comme chaque année, la Ville de Paris a déployé de nombreux points de collecte pour offrir une seconde vie à nos sapins après les fêtes. L'ensemble des arbres déposés seront broyés sur place, puis **utilisés sous forme de paillage pour protéger les plantations des jardins parisiens**. Un geste simple pour bien commencer l'année !



Dans le 10^e, rendez-vous jusqu'au 20 janvier dans les espaces verts suivants : jardins Alban Satragne et Villemin-Mahsa Jîna Amini, squares Amadou Hampâté Bâ, Eugène Varlin, Juliette Dodu, Madeleine Tribolati et Yilmaz Güney, ainsi que sur la place Franz Liszt.

L'an dernier, **110 000 sapins ont été collectés à travers Paris**.

Point Santé 10 : la permanence gratuite qui facilite l'accès aux soins pour toutes et tous



Pour accompagner les habitants dans leurs démarches médicales, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du 10^e a lancé à l'automne le **Point Santé 10, une permanence ouverte tous les jeudis après-midi à l'Espace de vie sociale La Grange**.

Ce service, animé par Mahamane, médiateur en santé, et Chloé, infirmière coordinatrice de parcours, vise à **faciliter l'accès aux soins** le plus tôt possible et, ainsi, prévenir l'aggravation de situations complexes. Il propose un **accompagnement personnalisé** et permet à toute personne du 10^e ayant des questions ou des difficultés liées aux soins de :

- **Trouver un médecin traitant ou un spécialiste** adapté à ses besoins ;
- **Se préparer à une consultation et/ou y être accompagnée** ;
- **Comprendre le parcours de soins et les démarches administratives** ;
- **Accéder à un soutien pour l'interprétariat ou l'utilisation d'outils numériques** liés aux rendez-vous et dossiers médicaux.

Crée en 2019, la **CPTS rassemble les acteurs de santé du 10^e** – hôpitaux, maisons et centres de santé, pharmacies, médecins libéraux – pour mieux coordonner les parcours médicaux et renforcer l'accompagnement des usagers. Cette nouvelle initiative concrétise sa volonté de **rendre les soins toujours plus accessibles dans le 10^e**, et de créer un lien durable entre les habitants et les professionnels de santé de l'arrondissement.

infos+

Le Point Santé 10 en pratique

Permanence gratuite tous les jeudis de 14h à 16h30, avec ou sans rendez-vous
EVS La Grange, 1 rue Louis Blanc - 07 65 15 97 82 - parcours@cptsparis10.fr

HSA du 10^e : où en est l'expérimentation ?



La Halte Soins Addictions (HSA) du 10^e accompagne quotidiennement des usagers de drogues, pour la plupart en situation de grande précarité, à qui elle offre un **cadre sécurisé** pour consommer ainsi qu'un **suivi médico-social personnalisé**.

Lancée en 2016, l'expérimentation du dispositif a été **prolongée jusqu'au 31 décembre 2027** par un amendement transpartisan, qu'a entériné le vote du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2026.

En **2024**, la HSA du 10^e a supervisé **79 244 consommations** et assuré **2 735 consultations**. Le nombre de seringues ramassées dans l'espace public est quant à lui passé de **3 778 en 2017 à 415 en 2024**. Située aux abords de la Gare du Nord, cette salle demeure aujourd'hui **la seule de ce type pour toute l'Île-de-France**, et la 2^e du pays. À titre de comparaison, les Pays-Bas comptent 31 salles de consommation et l'Allemagne 24.



Nuit de la Solidarité 2026 : tous mobilisés face à l'urgence sociale

Expérimentée pour la première fois à l'hiver 2017, dans le 10^e arrondissement, la Nuit de la Solidarité permet de mesurer la réalité du sans-abrisme et d'adapter les dispositifs mis en place afin de répondre toujours mieux aux besoins concrets des personnes les plus vulnérables (accompagnement, hébergement, alimentation...). À travers un **décompte nocturne et des échanges anonymes**, elle offre un éclairage indispensable à l'action publique.

Les chiffres de l'édition 2025 témoignent de l'ampleur de la situation : **3 507 personnes sans-abri ont été recensées à Paris, dont 244 dans le 10^e arrondissement**. Ces données confirment la nécessité de **poursuivre et renforcer les efforts collectifs**, tant du côté de l'État que de celui des collectivités locales, en lien étroit avec les associations de solidarité, présentes au quotidien sur le terrain.

La prochaine Nuit de la Solidarité se déroulera le **jeudi 22 janvier 2026, à partir de 19h, au départ de toutes les mairies d'arrondissement**. Et pour faire de ce moment une « **Nuit qui compte** », nous avons besoin de vous ! Rendez-vous sur mairie10.paris.fr pour vous inscrire et rejoindre les rangs des bénévoles.



Boîtes de Noël solidaires : un nouvel élan de générosité dans le 10^e

Dans le cadre de la nouvelle collecte des boîtes de Noël solidaires, organisée pour la cinquième année consécutive par la Fabrique de la Solidarité, la Mairie du 10^e et ses partenaires se sont de nouveau mobilisés pour offrir un peu de **réconfort aux personnes en situation de précarité** à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'an dernier, plus de 10 000 boîtes avaient ainsi été collectées à l'échelle de Paris, dont plus de 600 dans notre seul arrondissement. Pour cette édition 2025, les habitants du 10^e ont à nouveau fait preuve d'une incroyable générosité, nous permettant de collecter

753 boîtes solidaires !

Celles-ci ont été distribuées quelques jours avant Noël à **des centres d'hébergement d'urgence, des accueils de jour et diverses structures de proximité**.

Un immense merci à tous les donateurs et donatrices, ainsi qu'aux équipements municipaux du 10^e et aux partenaires associatifs ayant participé à l'opération.



Inauguration de « Pause 10 », nouveau lieu-ressource pour les plus précaires

La Mairie du 10^e arrondissement et Emmaüs Solidarité inaugureront prochainement « Pause 10 », **un nouvel espace dédié à l'accueil et au répit des personnes en grande précarité** que nous vous présentons en détail dans le précédent numéro des *Infos du Dix*.

Issu du Budget participatif, ce lieu regroupe **une bagagerie solidaire et un accueil de jour labellisé Espace Solidarité Insertion (ESI)**. Il proposera des services essentiels : casiers sécurisés, douches, laverie, espace de repos, accompagnement social et accès aux droits.

Implanté dans un secteur marqué par de **forts enjeux de précarité**, à proximité des gares et du canal Saint-Martin, « Pause 10 » vient **renforcer l'offre existante** et soutenir le travail des professionnels et bénévoles de l'action sociale.



Illustration non contractuelle

Mobil'douche : le 10^e s'engage pour l'hygiène et la dignité de tous

Portée par l'association Depaul France, la Mobil'douche constitue un dispositif unique en son genre, qui offre aux personnes sans-abri **un accès gratuit à une douche chaude et à des vêtements propres** par le biais d'un **camping-car aménagé en salle de bain itinérante**.

Déployée depuis octobre à travers le 10^e, dans le cadre du **Budget Participatif**, cette initiative ne se contente toutefois pas de répondre à un besoin d'hygiène : **en alliant innovation et engagement territorial**, elle recrée du lien et redonne de la dignité à celles et ceux qui en sont trop souvent privés. Chaque intervention est ainsi l'occasion d'échanger et d'orienter les personnes vers les structures d'accompagnement adaptées. En allant directement à leur rencontre, la Mobil'douche **contribute à briser l'isolement** et s'adapte à chacune et chacun pour toujours mieux répondre aux besoins des plus vulnérables.

« Offrir une douche, c'est offrir bien plus que de l'eau : c'est redonner de l'espoir. »

Un bénévole de la Mobil'douche



Rendez-vous au 206 quai de Valmy le vendredi 30 janvier à 10h pour assister à son inauguration officielle !

Le canal Saint-Martin : 200 ans d'histoire au fil de l'eau

Creusé au début du XIX^e siècle sur une idée de Napoléon Bonaparte pour améliorer l'approvisionnement en eau potable et faciliter le transport de marchandises dans un Paris en pleine croissance, le canal Saint-Martin, site emblématique et incontournable du 10^e arrondissement, vient de fêter son bicentenaire.



Inauguré le 4 novembre 1825 sous le règne de Charles X, le canal a longtemps été un **axe économique majeur** pour la capitale. Péniches chargées de céréales et de matériaux de construction y circulaient à l'époque quotidiennement, irriguant la vie parisienne et ses quartiers populaires. Progressivement concurrencé par le développement du chemin de fer puis du transport routier, le canal Saint-Martin a **vu ses usages évoluer**, sans jamais disparaître de la vie quotidienne des habitants et des promeneurs.

Au fil du temps, il est ainsi devenu un **précieux espace de respiration** au cœur d'une ville de plus en plus dense. **Lieu de flânerie et de rencontres**, il s'est aussi imposé comme un inégalable **décor de cinéma** et une inépuisable source d'inspiration artistique. **Expositions, concerts et baignades** s'y succèdent désormais tous les ans, et dire que Georges Pompidou voulait en faire une autoroute urbaine pour relier la porte d'Aubervilliers à la porte d'Italie ! Face aux protestations massives des riverains, le canal Saint-Martin a échappé au béton et se voit aujourd'hui au cœur **d'un grand réaménagement qui fait la part belle à la végétalisation, à la biodiversité et aux mobilités douces**. Du haut de ses 200 ans, le canal Saint-Martin n'a pas fini de nous enchanter !



Les comédiennes des passerelles s'exposent à ciel ouvert

Pour célébrer le **bicentenaire du canal Saint-Martin**, ses **neuf ponts et passerelles** ont récemment pris les noms de grandes comédiennes ayant marqué à jamais l'histoire du théâtre et du cinéma français. Dans ce quartier des théâtres, et sur un site régulièrement choisi comme décor pour le grand écran, il s'agissait d'**honorier la mémoire d'actrices emblématiques** tout en faisant progresser la place des femmes dans l'espace public.



Dernière inauguration en date : **la passerelle Jane Birkin**, dont la plaque a été dévoilée à la mi-décembre en présence de ses filles Lou Doillon et Charlotte Gainsbourg. Le plus vieil ouvrage d'art du canal, autrefois dénommé « passerelle des Douanes », rend désormais hommage à la plus française des Anglaises, dont le talent et la délicatesse illumineront à jamais les flots du canal Saint-Martin.

Imaginée par le Comité d'histoire de la Ville de Paris et la Mairie du 10^e, **l'exposition Les Comédiennes des passerelles** vous

invite à replonger, à travers **des portraits et des podcasts inédits**, dans le parcours exceptionnel de ces neuf « femmes passerelles », qui évoquent aussi bien l'art de la comédie que celui de la tragédie, des grandes productions des studios d'avant-guerre à l'esprit frondeur du cinéma d'auteur si emblématique de Paris. D'Arletty à Michèle Morgan en passant par Bernadette Lafont, Emmanuelle Riva et Hélène Duc : **autant d'icônes à (re)découvrir quai de Valmy, à l'angle avec la rue de Lancy, jusqu'au 30 avril !**

info+ Flashez ce QR code pour découvrir la nouvelle série du podcast « Il était une fois Paris », consacrée aux comédiennes des passerelles du canal Saint-Martin.





Le 10^e, un musée à l'air libre

Du nord au sud, de l'est à l'ouest : dans le 10^e, l'art s'invite directement dans nos rues pour être librement accessible à toutes et tous. Outre les nombreuses **fresques d'art urbain** qui colorent aujourd'hui plusieurs de nos façades et jardins – signées par **Obey Giant, Simon Poter** ou encore **Jason Botkin** –, des sculptures s'exposent désormais sous vos fenêtres !

C'est notamment le cas avenue de Verdun où, dans le cadre des travaux de réaménagement lancés au printemps dernier, a été installée une impressionnante sculpture en bronze signée **Yvan Maston** (2000). Intitulée **La Victoire : Hommage à l'abolition de l'esclavage**, cette œuvre d'une hauteur de 2,30 mètres a été restaurée par le groupement Bruno Perdu et contribue aujourd'hui à faire vivre l'art et la mémoire dans les rues de notre arrondissement.



C'est aussi le cas dans le square Alban Satagne, où les deux sculptures en bronze de l'artiste turc **Cem Sağıbil** ont été réinstallées cet automne. Issues d'une exposition organisée pour la saison turque à Paris en 2010, puis louées pour une durée de trois ans, elles ont finalement été acquises par la Mairie du 10^e et parachèvent les travaux de réaménagement du jardin. Respectivement intitulées **Héméra** (2006), qui signifie « jour » en grec, et **L'homme qui porte la Lune** (2009), elles symbolisent le cycle de l'existence et la complémentarité.

« Atmosphère ! Atmosphère ! » : une balade poétique et jubilatoire à travers le 10^e



Inaugurée début décembre, l'exposition *Atmosphère ! Atmosphère !* nous entraîne dans une **promenade sentimentale à travers le 10^e**, qui flâne entre images, souvenirs et impressions plus qu'elle n'en dresse l'impossible catalogue. Entre textes et dessins, chiffres et poèmes, tragédies historiques et joies du quotidien, voilà une invitation à **(re)découvrir notre arrondissement hors des sentiers battus**, et à célébrer ce qui fait **la singularité et la richesse du 10^e**.

Imaginé par l'autrice **Marie Desplechin** et l'illustrateur **Serge Bloch**, ce voyage sensible et poétique, aussi subjectif que jubilatoire, est à découvrir en **accès libre dans le hall de la mairie du 10^e jusqu'au 31 mars !**

Couplet des Portes Saint-Martin et Saint-Denis

*Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Voir briller la lune à travers la voûte,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Du nord vers le sud s'allonge la route,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Au nord ou au sud suivre son chemin,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Passer sous la voûte au petit matin,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Boire un café noir avec des amis,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Quand le ciel blanchit au petit matin,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Dans l'aube noyer les anciens chagrins,
Partir en chantant vers un but lointain,
Avec nos copains, avec nos amis,
Porte Saint-Martin, Porte Saint-Denis,
Par un beau soleil, par un beau matin.*

Robert Desnos, 1942



Les joyaux picturaux de Saint-Martin-des-Champs retrouvent leur éclat

La restauration de l'église Saint-Martin-des-Champs, située rue Albert Thomas, se poursuit. Après la rénovation de la toiture, **deux toiles signées Félix Villé et Henri Lerolle**, restaurées par les équipes de la Ville de Paris, ont retrouvé leur place début décembre. Ces œuvres appartiennent à **un cycle de 15 tableaux** relatant différents épisodes de la vie de saint Martin, et leur restauration, au vu de la taille des toiles et de la méticulosité exigée,

s'étendra sur 6 à 7 ans. **Prochaine étape au printemps avec le retour d'une troisième peinture et des deux anges du chœur !**

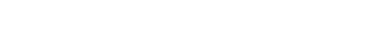
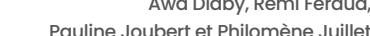
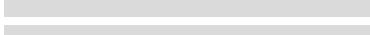
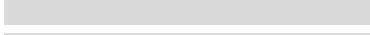
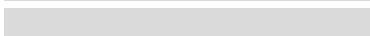
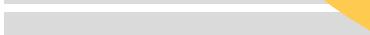
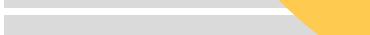
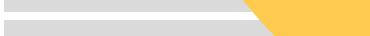
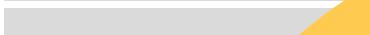
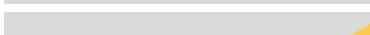
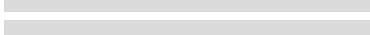
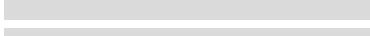
Le saviez-vous ?

Bâtie en pans de bois, l'église Saint-Martin-des-Champs vient de fêter ses 170 ans, alors même qu'elle avait initialement été conçue pour être provisoire ! Au-delà de son importance patrimoniale, et de son orgue emblématique autour duquel sont organisés de nombreux concerts tout au long de l'année, la paroisse contribue à faire vivre la solidarité au quotidien avec des « Déjeuners solidaires », proposés deux samedis par mois et destinés aux plus vulnérables.

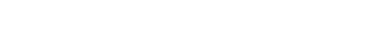
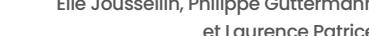
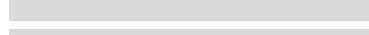
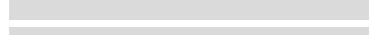
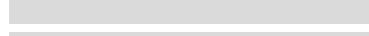


Tribunes *politiques*

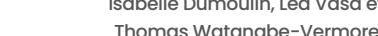
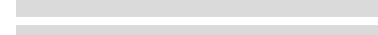
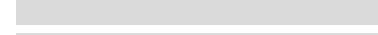
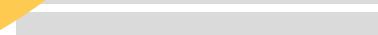
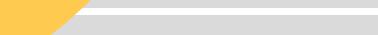
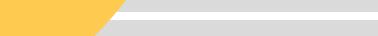
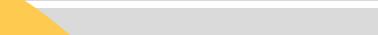
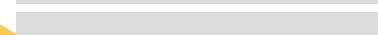
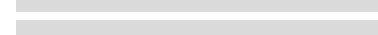
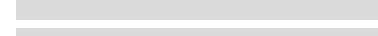
Groupe « Paris en Commun - Socialiste, écologiste et progressiste »



Groupe PCF



Groupe « Les écologistes pour Paris 10^e »



Les tribunes de la majorité municipale sont suspendues pendant la réserve électorale

Paul Simondon, Éric Algrain,
Raphaël Bonnier, Enora Breton,
Kim Chiusano, Alexandra Cordebard,
Awa Diaby, Rémi Féraud,
Pauline Joubert et Philomène Juillet

Elie Jousselin, Philippe Gutermann
et Laurence Patrice

Sylvain Raifaud, Ulf Clerwall,
Isabelle Dumoulin, Léa Vasa et
Thomas Watanabe-Vermorel

* Non inscrits dans un groupe : Sylvie Scherer et Samir Lebcher



Opposition - Groupe Indépendants & Progressistes – Horizons

À quelques semaines de la fin du mandat, l'heure est au bilan.

Les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Elles devront marquer un changement, non seulement dans les priorités, mais surtout dans les méthodes. Car le décalage entre les engagements pris en 2020 et la réalité vécue par les habitants du 10^e est aujourd'hui évident.

L'analyse du programme de la majorité municipale montre que près de 50 % des promesses n'ont pas été tenues, et que seulement 3 engagements sur 10 ont été entièrement réalisés. Les autres ont été appliqués partiellement, tardivement ou de manière essentiellement symbolique.

Ce bilan se lit dans le quotidien : rues et espaces verts sales, tags omniprésents, mobilités chaotiques, insécurité pour les piétons, sentiment de chaos autour des gares, logements sociaux mal entretenus, augmentation du nombre de personnes à la rue sans réponse locale structurée. Les engagements sur la propreté, la tranquillité publique et l'entretien n'ont pas produit les résultats annoncés.

Les équipements de proximité sont fragilisés : piscine Château-Landon fermée depuis 2018, médiathèque mal entretenue, marché Saint-Martin en difficulté, chantiers retardés comme sur le canal Saint-Martin. Alors que le 10^e a perdu près de 15 000 habitants en dix ans, l'école maternelle Paradis a été fermée, des classes supprimées, et les grèves dans les crèches et le périscolaire se multiplient, malgré les 200 places de crèche promises et jamais créées.

À l'approche du scrutin, les habitantes et habitants du 10^e devront rester vigilants face aux nouvelles annonces de l'équipe sortante. Les transformations ambitieuses dont le 10^e a besoin ne viendront pas de ceux qui ont échoué à les mettre en œuvre après trente ans au pouvoir.



LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élus, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis qui dépend des réunions du Conseil de Paris, afin que les élus d'arrondissement émettent un avis sur les projets de délibération qui y seront examinés. On peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases...).

Au Conseil d'arrondissement, on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris.

Les séances du conseil sont publiques et retransmises en direct sur Internet via le site www.mairie10.paris.fr. Les comptes rendus sont quant à eux consultables, en ligne et en mairie, dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINE SÉANCE DANS LE 10^e

■ **Mardi 27 janvier 2026 à 18h30**

CONTACTER LES ÉLU·E·S DU 10^e

Une question, une doléance ? Vous pouvez contacter les élus du 10^e par courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre contact avec le secrétariat du cabinet de la Maire au 01 53 72 10 00.

RENCONTRER LES ÉLU·E·S DU 10^e

Tout au long de l'année, la Maire et l'équipe municipale du 10^e viennent à votre rencontre, à travers l'arrondissement, pour échanger avec vous sur la vie de votre quartier. Pour connaître les prochaines dates, rendez-vous sur mairie10.paris.fr.

1896 : FIN DE SIÈCLE ET BEAUX DÉBUTS DANS LE 10^e

Il y a 130 ans, ça bougeait dans le 10^e : la nouvelle mairie était inaugurée, la Bourse du travail rouvrait, et une invention commençait à se donner en spectacle sur les Boulevards : le cinématographe.

1896 : les chiffres entrelacés s'inscrivent en bas de l'image de l'imprimerie Camis, qui produit au 172, quai de Valmy deux millions d'affiches par an sur « les plus grandes machines du monde ». Au premier plan, le président de la République Félix Faure examine un tirage en compagnie de célébrités de l'époque. Autour, une sélection des dernières réalisations Camis et les affichistes maison.

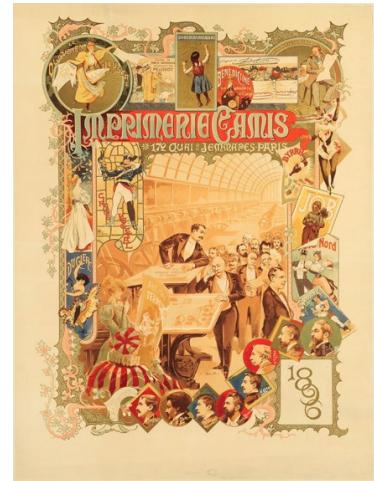
Le vendredi 28 février, c'est en chair et en os que Félix Faure, natif du faubourg Saint-Denis, vient inaugurer la nouvelle mairie du 10^e, qui succède à un bâtiment vétuste au même endroit. L'architecte Eugène Rouyer a conçu pour « la ruche bourdonnante et de laborieuse activité que forme le 10^e arrondissement¹ » un spectaculaire petit palais de la République rappelant l'Hôtel de Ville de la Renaissance incendié sous la Commune. La maison commune du 10^e est à la fois monumentale et fonctionnelle : son grand hall et son escalier à double révolution distribuent les espaces dédiés aux services municipaux. Il s'agit de répondre aux besoins de 152 100 habitants, dont 30 200 électeurs de sexe masculin seulement.

La décoration fait encore défaut le jour de l'inauguration : les sculptures en façade manquent, des plantes masquent la nudité des murs. Mais le cortège officiel peut déjà admirer le haut-relief de Jules Dalou, *La Fraternité*

des peuples, dans la salle des fêtes. Le lendemain, elle vit son premier grand bal, puis la mairie est ouverte au public le dimanche 1^{er} mars de 13 à 17 heures. Plus de 20 000 visiteurs la découvrent et goûtent les concerts donnés par les sociétés musicales de l'arrondissement.

Le 11 avril, la Bourse du travail rouvre après trois ans de fermeture. L'édifice, également de style néo-Renaissance, a été inauguré au 2, rue du Château-d'Eau en 1892 pour servir d'agence de placement et offrir des locaux aux syndicats, autorisés depuis 1884. Mais de nombreux syndicats parisiens soucieux de leur indépendance ont répugné à se conformer aux obligations déclaratives des dirigeants. Le 1^{er} mai 1893, le préfet de la Seine ferme la Bourse ; une antenne provisoire s'installe Cité Riverin. À sa réouverture, la Bourse du travail est placée sous l'autorité directe du préfet. La Confédération générale du travail (CGT), fondée en 1895 pour fédérer les syndicats organisés par métier, y installe son siège en avril 1896.

Début 1896, après la séance du 28 décembre 1895 dans le Grand Café, une question est sur toutes les lèvres : Avez-vous vu le cinématographe ? Dans le 10^e, l'Eldorado, fameux caf'conc' du 4, boulevard de Strasbourg, vient de se transformer en théâtre. Sa pimpage salle or et saphir accueille *Le Royaume des femmes*, une opérette à grand spectacle



où les rôles traditionnels sont inversés. À partir du 26 mars, la représentation est agrémentée d'un numéro sensationnel : le cinématographe Lumière. Projetés à 22 heures, les tableaux animés font courir tout Paris à l'Eldorado. On doit refuser du monde et programmer des matinées !

Forts de leur fulgurant succès, les frères Lumière trouvent un local dédié pour leur cinématographe. Le 1^{er} mai 1896, la première salle de cinéma de Paris, et l'une des premières au monde, aujourd'hui remplacée par un supermarché, ouvre au 6, boulevard Saint-Denis. Elle n'offre que 150 places mais une sortie spéciale permet de l'évacuer rapidement et de multiplier les courtes séances à 50 centimes. La salle ne fermera qu'en 1993, après avoir un temps accueilli les actualités filmées Pathé. Entretemps, le cinématographe devenu cinéma aura fait la conquête des Boulevards.

Marie-Ange Daguillon
Histoire & Vies du 10^e

¹ Extrait du discours de Pierre Baudin, vice-président du Conseil municipal, le 28 février 1896 à la mairie du 10^e

Pour pouvoir voter, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 6 février !



ÉLECTIONS MUNICIPALES : 15 & 22 MARS 2026



Comment s'inscrire ?

- En Mairie du 10^e
- Sur Internet avant le 4 février, via le site service-public.fr
- Par courrier postal en écrivant à la Mairie du 10^e, Bureau Citoyenneté et Familles, 72 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris

Quelles pièces justificatives fournir ?

- Carte nationale d'identité ou passeport, valides ou expirés depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile ou de résidence daté de moins de 3 mois

Vous avez déménagé ? Pensez à actualiser votre inscription, y compris si votre nouvelle adresse se trouve au sein du même arrondissement !